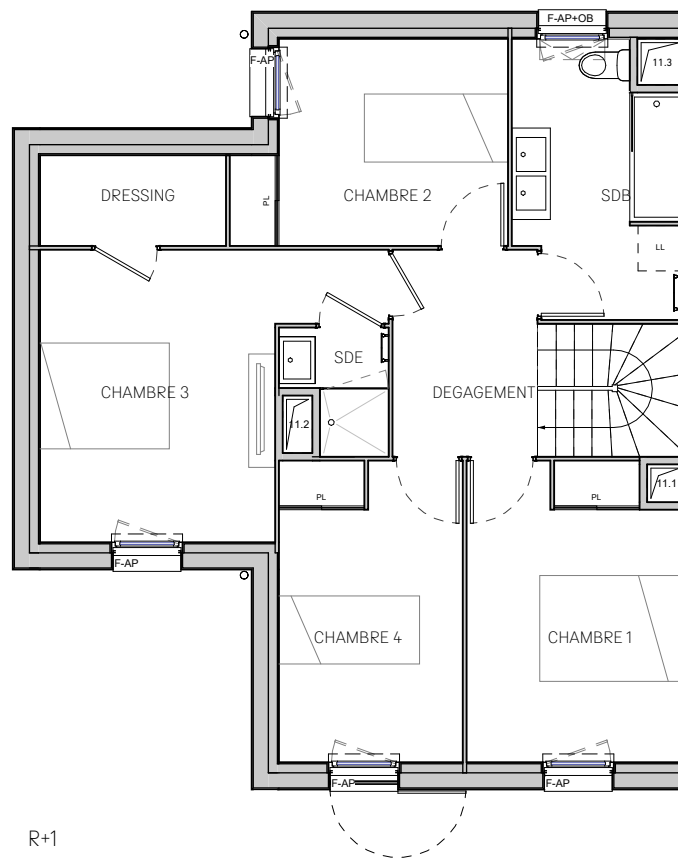
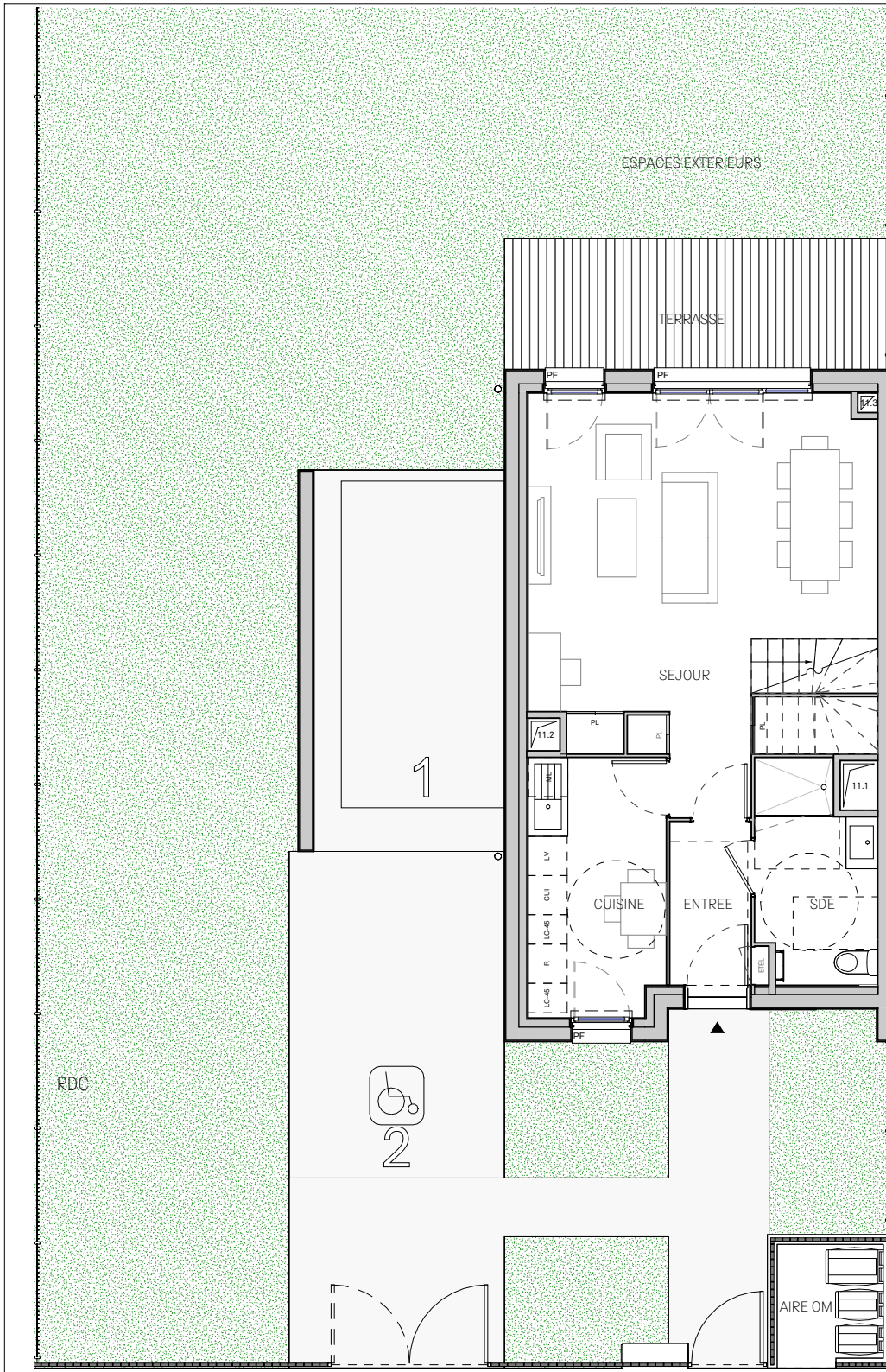




NOTA 1 : le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Les surfaces indiquées sont approximatives. Des variations peuvent intervenir en fonction des contraintes techniques et/ou réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement (retombées de poutres, fau-plafonds, soffites). Les côtes indiquées sont approximatives, les canalisations, corps de chauffe et interrupteurs ne sont pas représentés. Les quadrillages dessinés ne sont pas des calepinages. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art.4.1).
NOTA 2 : Toute modification est soumise à l'accord préalable de la société.
NOTA 3 : Les hauteurs de seuils des portes-fenêtres respectent la réglementation en vigueur.

LE CLOS D'ARTHÉLIE COMBS-LA-VILLE ABELLIA HAPPY CULTURE URBAINE



RdC	M11	T5
ENTREE		3,14 m ²
SEJOUR		27,66 m ²
CUISINE		8,33 m ²
DEGAGEMENT		5,25 m ²
CHAMBRE 1		11,04 m ²
CHAMBRE 2		9,08 m ²
CHAMBRE 3		13,51 m ²
CHAMBRE 4		9,67 m ²
SDB		7,52 m ²
SDE		5,75 m ²
SDE		1,99 m ²
DRESSING		2,95 m ²
SHAB		105,89 m²
AIRE OM		3,14 m ²
TERRASSE		11,78 m ²
ESPACES EXTERIEURS		199,82 m ²
Surf. Extérieures		214,74 m²
SHAB + Surf. Extérieures		320,62 m²
LEGENDE		
AP : Allège pleine	R : Réfrigérateur	
AV : Allège vitrée	LL : Lave-Linge	
F : Fenêtres	LV : Lave-vaisselle	
PF : Porte-fenêtres	CUI : Cuisson	
OB : Oscillo-Battant	TRI : Tri sélectif	
[] : Soffite / faux plafonds / Retombée de poutre		
NOTA : - Hauteur sous plafonds des pièces, sauf mention particulière : 2.5m - La surface habitable des placards est incluse dans celle des pièces adjacentes		
Echelle : 1/100		10/02/2026